

19 jours travaillés non stop

Par GG99, le 01/08/2011 à 14:40

Bonjour,

Mon ami qui bénéficie d'un CDI en tant que cadre dans une entreprise privée va travailler 19 j sans prendre 1 seule journée de repos. Il commence le matin vers les 8h30 et termine vers les 20h30 avec 1h de pause environ.

Par exemple, au mois de juillet, il a travaillé à ce rythme :

- du lundi 4/7 au vendredi 8/7
- du lundi 11/7 au vendredi 22/7 (aucun jour de repos entre ces 2 dates)
- du lundi 25/7 au vendredi 12/8 (aucun jour de repos entre ces 2 dates)

Son patron, qui est très difficile, trouve cela tout à fait normal. Les employés n'ont rien à dire!

Est ce que ce traitement, que je juge tout à fait spécial, est normal?

Ah, j'ai oublié de dire que, bien sur, il n'est pas prévu qu'il soit payé en heure supplémentaire. Il est cadre et donc les heures sup payées n'existent pas.

Je vous remercie pour vos conseils.

Par P.M., le 01/08/2011 à 15:43

Bonjour,

Un salarié a droit de toute façon après au maximum 6 jours de travail à un repos hebdomadaire d'au moins 24 h auquel s'ajoute le repos quotidien de 11 h...

Un cadre a droit normalement au majorations pour heures supplémentaires mais il peut avoir signé une convention de forfait avec l'employeur...

Par ailleurs, sauf dérogation, les durées maximales de travail sont de :

- 10 heures par jour
- 48 heures par semaine
- 44 heures en moyenne sur une période de 12 semaines consécutives...

Par GG99, le 02/08/2011 à 10:53

Bonjour et merci.

Vous avez écrit que la durée maximum légale de travail était de 48h par semaine. Est ce que c'est valable pour tout le monde, y compris les cadres?

Je vous remercie beaucoup

Par P.M., le 02/08/2011 à 19:32

Bonjour,

S'il n'a pas de convention de forfait écrite, la question ne se pose même pas...